



Formation de tuteur

Mise à jour : Fév. 2024

Durée : 3 jours - 21 heures

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir la compétence sur les tâches et obligations du tuteur

PRÉREQUIS

- Toute personne en activité professionnelle dans une qualification en rapport avec l'objet visé
- Une expérience de deux ans est nécessaire

PARTICIPANTS

- Toute personne amenée à exercer une fonction de tuteur

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques
- Remise d'un support de cours

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée
- Evaluation des acquis tout au long de la formation
- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de stage à chaque apprenant
- Positionnement préalable oral ou écrit
- Evaluation formative tout au long de la formation
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles

MOYENS TECHNIQUES EN PRÉSENTIEL

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, équipée d'ordinateurs, d'un vidéo projecteur d'un tableau blanc et de paperboard

MOYENS TECHNIQUES DES CLASSES À DISTANCE

- A l'aide d'un logiciel comme Teams, Zoom etc... un micro et éventuellement une caméra pour l'apprenant,
- suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la classe en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprises comme en Intra-Entreprise
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, labs) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré
- Les participants reçoivent une invitation avec un lien de connexion
- Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance technique et pédagogique est à disposition auprès de notre équipe par téléphone au 03 25 80 08 64 ou par mail à secretariat@feep-entreprises.fr

ORGANISATION

- Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité

ACCESSIBILITÉ

- Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation. Notre organisme peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages

Programme de formation

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

Définition de la fonction tutorale

- Définition de la fonction tutorale

Mise en place des conditions d'un tutorat réussi

- Mise en place des conditions d'un tutorat réussi
- Accueillir et intégrer le tuteur
- Présentation de l'entreprise
- Définition des règles du jeu
- Présentation du rôle du tuteur

Identification et compréhension des besoins de l'apprenant

- Les besoins individuels et motivation
- Faire la différence entre attentes et besoins
- Les moteurs de la motivation

Transfert de savoir-faire

- Carte d'identité du métier
- Mise en place du programme de formation pratique dans l'entreprise
- Passer de la compétence à la transmission de compétence
- Construire une séquence de transmission

Accompagnement de l'acquisition des compétences

- Identifier les différentes formes de savoir
- Définir les objectifs pédagogiques
- Établir un parcours d'acquisition de compétences
- Construire un support de suivi et d'accompagnement

Évaluation de l'apprenant

- Le rôle et l'utilité de l'évaluation : dédramatiser et positiver
- Utiliser différentes formes d'évaluation

Auto-évaluation de la prestation de tuteur

- Synthétiser les nouveaux savoirs et savoirs-faire acquis
- Mettre un plan d'actions et un suivi

L'apprentissage : système et acteurs

- Cadre juridique

De la connaissance des métiers à la formation par le travail

- Les référentiels : métiers, compétences, etc.
- Analyse du travail et culture d'entreprise
- Processus de professionnalisation
- Compétences et qualification

Bilan, évaluation et synthèse de la formation